

**Interfel invite les étudiants du concours ECOTROPHELIA
« à démontrer toute leur créativité au service des fruits et légumes frais et
à inventer le produit qu'ils veulent consommer demain. »**

Du 26 au 28 juin 2018, l'Interprofession des fruits et légumes frais participe pour la 15^e fois au concours d'innovation alimentaire ECOTROPHELIA qui se déroule à Avignon. A l'issue de la dernière édition, Interfel, d'après une idée de Jean Sales, a lancé un défi aux étudiants de cette année : « *oser créer le produit qu'ils souhaitent avoir dans leur quotidien demain pour consommer plus de fruits et légumes !* ». Le prix Innovation fruits et légumes récompensera le projet qui répondra le mieux à cette attente.

« En 2004, Interfel a débuté sa collaboration avec ECOTROPHELIA via le prix Innovation fruits et légumes avant d'initier en 2007 un Jury spécifique pour ce prix. Nous poursuivons une fois de plus ce partenariat car ce sont les jeunes qui créent les nouvelles tendances de consommation. Nous encourageons les étudiants participant au concours à démontrer toute leur créativité au service des fruits et légumes frais et à inventer le produit qu'ils veulent consommer demain.

Les projets présentés sur les fruits et légumes à ECOTROPHELIA sont toujours plus nombreux : cette année c'est 14 projets sur 22 qui incluent du végétal (fruits, légumes ou légumineuses). Je suis heureux de constater que nos produits constituent une source d'inspiration très riche pour ces étudiants qui sont les ingénieurs de demain. Les inciter aujourd'hui à intégrer les fruits et légumes dans leurs recherches, c'est garantir la place de ces produits frais et vivants dans leurs travaux futurs.

L'innovation alimentaire est indispensable pour favoriser l'accessibilité des fruits et légumes et les créations développées ces dernières années à ECOTROPHELIA montrent que la filière peut avoir des espérances à la hauteur de ses ambitions. »

Bruno DUPONT, Président d'Interfel

et représentant de l'interprofession et de la filière des fruits et légumes frais
au Jury National ECOTROPHELIA France 2018.

Pour la première fois, le Jury ECOTROPHELIA France « Innovation fruits et légumes » a été reconduit à l'identique de 2017, ce qui lui permettra de capitaliser sur son expérience.

- **Jean SALES, Président du Jury Innovation fruits et légumes** – Producteur de légumes
- **Laurent BENAKILA** – Meilleur Ouvrier de France Primeur 2015
- **Christian BERTHE** – Président de l'Union Nationale du Commerce de Gros en Fruits & Légumes (UNCGFL)
- **Georges DANIEL** – Représentant de la Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD)
- **Christophe MARI** – Président de la délégation régionale PACA de Restau'Co, ingénieur restauration à l'hôpital

- **Elodie SAILLARD**, Conseiller technique du jury – Responsable produits, qualité & Innovation à Interfel
- **Patrick TRILLON** – Président du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées
- **Xavier TERLET** – Fondateur et dirigeant de XTC World Innovation
- **Freddy THIBURCE** – Directeur général du Centre Culinaire Contemporain

Lauréat du prix Innovation fruits et légumes en 2017 :

SAVOUCHOC, le brownie aux légumes

Ce brownie créé par des étudiants de l'Ecole de biologie industrielle de Cergy ne contient pas de beurre ou de sucre ajouté ; mais des carottes, des patates douces et des courgettes. Savouchoc « *revisite un classique de la pâtisserie et le rend plus sain grâce à l'incorporation de fruits et légumes* ».



© ECOTROPHELIA

Avec accréditation préalable, possibilité d'assister aux présentations des équipes présélectionnées par le Jury ECOTROPHELIA France « Innovation fruits et légumes » le **jeudi 28 juin de 8h30 à 11h** à l'Espace Jeanne Laurent du Palais des Papes d'Avignon.

Contact presse :

Mélanie Milon

m.milon@interfel.com – 01.49.49.15.21

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'OCM (Organisation commune de marché) unique. www.lesfruitsetlegumesfrais.com / www.interfel.com